



**COMPTE-RENDU**  
de la réunion du conseil municipal  
du 19 mai 2021

**ORDRE DU JOUR**

- 1) **Administration Générale** : Election Secrétaire de séance
- 2) **Administration Générale** : Approbation Procès-Verbaux des 7 et 14 avril 2021
- 3) **Finances** : Demande de prêt M49
- 4) **Finances** : Demandes de remboursement location salles Vivier
- 5) **Urbanisme** : Transfert de compétence PLU
- 6) **Travaux** : Création d'un ossuaire
- 7) **Finances** : Demandes de subventions
- 8) **Questions diverses**

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. PORTAS Jacques – FORET Pascal – GROSJEAN Roger - VIOT Hugues – TEMPESTINI Serge – MAILLARD Cédric.  
Mmes ALEXANDRE Monique – BONNETIER Paulette – PETIT Franciane – Astrid JUMEAUX – LEVANDOWSKI Martine

**ETAIT REPRESENTE**

PIERRET Fabrice par FORET Pascal (jusqu'à l'affaire n°5)

**ETAIENT ABSENTS :**

MEY James – GAUDET Stéphanie – SALENGROS Martine.

XXXXXXXXXXXXXX

La séance est ouverte à 14 heures 05.

**Affaire 1 - Administration Générale : Élection du secrétaire de séance.**

Madame Monique ALEXANDRE est élue, à l'unanimité, secrétaire de séance.

## **Affaire 2 : Administration Générale : Approbation des procès-verbaux des 7 et 14 avril 2021**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent et signent les procès-verbaux des 7 et 14 avril 2021.

## **Affaire 3 : Finances : Demande de prêt M49**

Afin de financer les investissements en eau et assainissement, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, de recourir à un emprunt d'un montant de 150 000 euros, pour une durée de 15 ans au taux fixe de 0.78 %.

## **Affaire 4 : Finances : Demandes de remboursement – location salles Vivier**

Avec le contexte sanitaire actuel, de nombreuses demandes d'annulation de location des salles communales sont arrivées en mairie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de rembourser les arrhes de :

- Madame PINHO DA MOTA Nathalie pour un montant de 115 euros,
- Madame PANTUCCI Priscilla pour un montant de 155 euros,
- Madame CORREIRA Delphine pour un montant de 155 euros.
- Madame CANDOTTO Elodie pour un montant de 115 euros.

## **Affaire n°5 : Urbanisme : Transfert de compétence PLU**

La loi sur l'état d'urgence sanitaire publiée le 14 novembre 2020 reporte le transfert de la compétence PLU (plan local d'urbanisme) aux intercommunalités du 1er janvier au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal s'oppose au transfert de compétence PLU par la commune à la Communauté de Communes.

## **Affaire 6 : Travaux : Création d'un ossuaire**

*Arrivée de Monsieur PIERRET Fabrice*

Un ossuaire permet de déposer les restes des personnes inhumées dans les terrains non concédés, après expiration du délai de rotation, ainsi que les restes des corps inhumés dans les concessions non renouvelées ou constatées comme laissées à l'abandon.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de créer un ossuaire dans le sous-sol du caveau communal et de donner à Monsieur le Maire le pouvoir de signer l'arrêté correspondant.

## **Affaire 7 : Finances : Demande de subventions**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de n'octroyer aucune subvention aux associations suivantes :

- ↳ Association Française des Sclérosés en Plaques
- ↳ Oncobleuets-Courlancy,
- ↳ Association Handisport Chaunoise,
- ↳ Les Restaurants du Cœur,
- ↳ Secours Populaire Français,
- ↳ AFM TELETHON,
- ↳ ALVA,

## Questions diverses

Monsieur MAILLARD va travailler sur la conception de panneaux d'informations sur l'histoire de la commune.

Les passages piétons, des routes de la commune, ont besoin de peinture. Ces travaux seront réalisés par le service technique.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.*

Le Maire,



Jacques PORTAS